

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le mercredi 6 juin 2012 à 8 h Salle Peter-McGill, Hôtel de ville

	,				
PR	FS	F١	1C	FS	

- M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville
- M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif
- M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif
- M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif

Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif

M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif

Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif

M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif

Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif

M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

ABSENCE:

Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES:

Mme	Colette	e Frase	r, G	reffiè	ere adj	ointe					
M. G	uy Héb	ert, Dire	ecte	ur gé	enéral						
Me Je	ean-Fra	ançois I	Milo	t, Av	ocat cl	hef d'	équip	oe - D	Directi	ion du c	reffe
		,		,							,
											—

We ocur i rangele whet, week oner a equipe - Birestion ad grene
Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixati des séances ordinaires du comité exécutif.
CE12 0787
II est
RÉSOLU:
d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif.
Adopté à l'unanimité.
10.001

CE12 0788
II est

II est

RÉSOLU:

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 18 juin 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE12 0789
Il est
RÉSOLU:
d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 21 juin 2012.
Adopté à l'unanimité.
10.003
CE12 0790
Il est
RÉSOLU :
d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 7 mai 2012.
Adopté à l'unanimité.
10.004
CE12 0791
Il est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux d'imperméabilisation du toit du réservoir Côtes-des-Neiges et du système de drainage connexe.
Adopté à l'unanimité.
20.002 1120884001
CE12 0792
Il est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le design-construction de la caserne de pompiers numéro 32 située à l'intersection du boulevard Gouin et de la rue Sherbrooke Est dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.
Adopté à l'unanimité.
20.003 1121035004

CE12 0793
II est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour construire un lien cyclable et sécuriser le boulevard Saint-Laurent entre les rues de Bellechasse et Bernard.
Adopté à l'unanimité.
20.004 1111097001

CE12 0794
II est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la reconstruction des trottoirs en béton à granulats exposés et de bordures de granite et la réfection de la chaussée en asphalte dans la rue Saint-François-Xavier, de la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine.
Adopté à l'unanimité.
20.005 1120083005

CE12 0795
II est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services d'une firme de professionnels en ingénierie (structure et civil) pour la mise aux normes du Centre sportif St-Charles situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.
Adopté à l'unanimité.
20.006 1110738004

II est

RÉSOLU:

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services de 3 équipes de professionnels en architecture et ingénierie (électricité, mécanique, structure, génie civil et réfrigération) afin de réaliser les projets de mise aux normes des arénas ci-après mentionnées, dans le cadre du Programme de soutien à la mise aux normes des arénas, et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Arénas	Arrondissements
Rodrigue-Gilbert (glace 1 & glace 2)	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Chaumont	Anjou
Roberto-Luongo	Saint-Léonard

Adopté à l'unanimité.
20.007 1120738004
CE12 0797
Il est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le remplacement des systèmes d'éclairage de la piste d'athlétisme et du terrain de soccer naturel du complexe sportif Claude-Robillard.
Adopté à l'unanimité.
20.008 1124332001

CE12 0798
Il est
RÉSOLU:
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux de remplacement des chaudières de l'hôtel de ville de Montréal situé au 275 rue Notre-Dame Est, et les travaux de remplacement des échangeurs vapeur de l'édifice Lucien-Saulnier situé au 155 rue Notre-Dame Est.
Adopté à l'unanimité.
20.009 1125965002

CE12 0799
Il est
RÉSOLU :
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la mise aux normes des séparateurs d'huile a garage Dickson.
Adopté à l'unanimité.
20.010 1121029004
CE12 0800
Il est
RÉSOLU :
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les services professionnels de génie spécialis pour le suivi et la surveillance des travaux d'ingénierie, dans le cadre du réaménagement de la place d Canada et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluatio des soumissions.
Adopté à l'unanimité.
20.011 1121246009

CE12 0801
Il est
RÉSOLU :
d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux liés à la mise aux norme des issues au Quartier général des incendies situé au 4040, avenue du Parc, dans l'arrondissement d Ville-Marie.
Adopté à l'unanimité.
20.012 1123456004

CE12 0802	
II est	
RÉSOLU :	
	d'offres public pour la réfection des bassins de toiture au bâtiment des eaux usées Jean-RMarcotte (appel d'offres 1902-AE).
Adopté à l'unanimité.	
20.013 1123334020	
-	 '
CE42.0002	

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 d'autoriser une dépense additionnelle de 189 708,75 \$, taxes incluses, pour les frais de services d'entretien suite à l'intégration de la solution de Coplogic dans le système de Niche Technology inc., pour une durée de 5 ans ;
- 2 d'approuver un projet d'avenant modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Niche Technology inc. (CG07 0437), majorant ainsi le montant total du contrat de 10 973 490,52 \$ à 11 163 199,27 \$, taxes incluses ;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté	à l'unanimité.		
20.014	1111057002		

CE12 0804

II est

RÉSOLU:

- d'autoriser une dépense additionnelle de 172 462,50 \$, taxes incluses, pour compléter le projet de gestion et contrôle du temps (Kronos);
- d'approuver un projet d'addenda modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Systèmes Canadiens Kronos inc. (C000 03125), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 789 631,67 \$ à 3 962 094,17 \$, taxes incluses;
- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la firme Systèmes Canadiens Kronos inc., fournisseur unique, pour la fourniture de 500 licences Workforce Manager et l'entretien de 570 licences, pour la période du 30 mars 2012 au 31 décembre 2014, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 174 390,62 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 21 février 2012;

4-	d'imputer ces dépenses comormement aux imormations infancières inscrités au dossier décisionnel.
Add	ppté à l'unanimité.
20.0	15 1113313002
CE ²	12 0805
II es	st
RÉS	SOLU:
de ı	recommander au conseil d'agglomération :
1-	d'accorder au seul soumissionnaire, Weir Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de deux impulseurs en acier inoxydable et d'un moule, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 102 327,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11983;
2-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
	opté à l'unanimité. 16 1125945001
CE	12 0806
II es	et en
RÉS	SOLU:
de ı	recommander au conseil municipal :
1-	d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Cogeco Services réseaux, fournisseur unique, pour l'achèvement du réseau principal de télécommunications (ajout de quatre noeuds) afin de desservir toute l'île de Montréal, et pour la mise en place d'une infrastructure de fibre optique (réseaux secondaires) nécessaire au raccordement futur de 40 réseaux de feux de circulation, pour une somme maximale de 470 517,50 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de services de cette firme en date d'avril 2012;
2-	d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adc	opté à l'unanimité.
20.0	17 1120748001
	

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 de conclure une entente-cadre, d'une durée de 3 ans, plus 2 années d'option, pour la fourniture sur demande de tuyaux d'incendie à l'usage exclusif du SIM;
- 2 d'accorder au seul soumissionnaire, Les textiles Mercedes limitée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11986 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.018	1123838008		

CE12 0808

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 d'accorder à Métrocom Canada, plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de 36 mois soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2015, le contrat pour la location, l'installation et l'entretien de radios portatives et de radios mobiles, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 303 079,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11972 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2 d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.019 1120206012	2		

CE12 0809

II est

RÉSOLU:

- 1 de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de microsable « Actisand » utilisé dans les décanteurs à flocs lestés de marque Actiflo pour l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds;
- 2 d'accorder au seul soumissionnaire, John Meunier inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaire de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12143 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds, et ce au rythme des besoins à combler.
Adopté à l'unanimité.
20.020 1124119001
CE12 0810
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
1 - d'accorder à Cassidian communications corp., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour l'acquisition, l'installation, la gestion et la maintenance d'un système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SÉRAM), pour une période de 15 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 42 547 281,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11630, le tout étant sujet à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
2 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.021 1125873001
CE12 0811
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour l'acquisition de constats d'infraction sur papier à impression thermique pour le SPVM;
2 - d'accorder à Datamark systems, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11743 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, et ce au rythme des besoins à combler.
Adopté à l'unanimité.
20.022 1123997002

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure des ententes-cadres collectives d'une durée de 10 mois, à compter de leur émission, pour la fourniture, sur demande, d'enrobés bitumineux chauds pour cueillette (6 articles);
- 2- d'accorder à Construction DJL inc., Usine d'asphalte Montréal-Nord inc, Les Pavages Chenail inc., Bau-Val CMM, Routek Construction inc. et La compagnie Meloche inc. les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, tels qu'indiqués en regard de chacun d'eux dans le sommaire décisionnel, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12124 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.023	1125331004		

CE12 0813

Il est

RÉSOLU:

- 1 de conclure des ententes cadres collectives d'une durée de 10 mois, à compter de leur émission, pour la fourniture et transport, sur demande, d'enrobés bitumineux chauds livrés pour épandage par profileuse (3 articles);
- 2 d'accorder à Construction DJL inc. et Usine d'asphalte Montréal-Nord inc., plus bas soumissionnaires conformes, les contrats à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, tels qu'indiqués en regard de chacun d'eux dans le sommaire décisionnel, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-12192 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3 d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.024	1125331002		

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 d'accorder au seul soumissionnaire, Maplesoft Technology inc, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de serveurs d'entreprise SUN-SPARC et de logiciels pour la mise à niveau du système de gestion des interventions au Service de Sécurité incendie de Montréal, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 131 041,79 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11982 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.	
20.025	1121057001	

CF12 0815

II est

RÉSOLU:

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à CEDROM SNI, fournisseur unique, pour le renouvellement de l'abonnement à la ressource électronique Eureka.cc, pour les 43 bibliothèques publiques participantes, du 28 mars 2012 au 27 mars 2013, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 96 398,28 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 18 avril 2012;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.026	1124853002		

CE12 0816

Vu la résolution CA12 12 210175 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 1er mai 2012;

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 952 379,04 \$, taxes incluses, représentant 96,92 % de la dépense totale, pour la construction d'un bassin de rétention en béton au parc Willibrord, dans l'arrondissement de Verdun, dans le cadre du contrat accordé à Coffrage Alliance Itée (CM09 0365) majorant ainsi le montant total du contrat de 2 988 000 \$ à 3 970 644,50 \$, taxes incluses;
- 2- d'approuver le projet d'addenda no 1 et transaction à intervenir entre la Ville et Coffrage Alliance Itée à cette fin, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

3-	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	27 1122183011
CE	12 0817
II es	st .
RÉ	SOLU:
de ı	recommander au conseil d'agglomération :
1 -	d'autoriser une dépense de 1 808 270,92 \$, taxes incluses, pour la réfection par fraisage à chaud, là où requis, sur différentes voies cyclables de l'agglomération de Montréal, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif des matériaux, le cas échéant;
2 -	d'accorder au seul soumissionnaire, Construction Soter inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 773 270,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 230302;
3 -	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
	opté à l'unanimité. 28 1120266015
CE [,]	12 0818
ll es	st
RÉ	SOLU:
de ı	recommander au conseil municipal :
1-	d'autoriser une dépense de 1 754 899,93 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs, de mails centraux, de bordures, d'îlots, d'un système d'éclairage et de feux de circulation, là ou requis, dans les boulevards Rosemont et Saint-Michel (PRR 2012- réseau artériel) dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2-	d'accorder à Mivela Construction inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 599 806,54 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 250501;
3-	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	29 1120266028
	

CE1	2 0819
II es	t
RÉS	SOLU:
de r	ecommander au conseil d'agglomération :
	d'autoriser une dépense additionnelle de 375 330,77 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat accordé à Les Constructions et Pavage Jeskar inc.(CG110320), pour la disposition des sols contaminés, majorant ainsi le montant total du contrat de 2 511 783,92 \$ à 2 877 114,69 \$, taxes incluses;
2 -	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	pté à l'unanimité.
20.03	30 1124102002
	
CE1	2 0820
II es	t
RÉS	SOLU:
9	l'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Vidéotron, pour une somme maximale de 1 980 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux sur son réseau de câbles dans le cadre des ravaux municipaux requis en vue de la réalisation du Projet Bonaventure (phase 1);
2- c	l'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ado	pté à l'unanimité.
20.03	31 1121009003
	
CE1	2 0821
II es	t
RÉS	SOLU:
1-	d'accorder à Construction et Excavation MAP inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation de divers travaux d'architecture et d'électromécanique à l'aréna Jacques Lemaire de l'arrondissement de LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 189 737,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 5587;
2-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1120285003

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense de 352 829,08 \$, taxes incluses, pour des travaux de construction d'un égout unitaire dans la rue Villeneuve, de la rue Hutchison à l'avenue du Parc, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à CTI Construction (9153-7209 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 269 829,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 252302;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.033 1120266029	

CE12 0823

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 605 716,99 \$, taxes incluses, pour les travaux de restauration des façades du Pavillon Lafontaine (0891), dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Norgereq Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 550 651,80 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5584;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.034	1120738003		

CE12 0824

II est

RÉSOLU:

- 1 d'autoriser une dépense de 2 094 292,62 \$, taxes incluses, pour les travaux d'agrandissement de la caserne 51, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 d'accorder à Candev Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 819 364,40 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5588;

Adopté à l'unanimité.
20.035 1121035002

CE12 0825
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal ;
1- d'autoriser le transfert de 275 000 \$, taxes incluses, du poste « dépenses incidentes » vers le poste « travaux contingents » à Constructions Lavacon inc. (CM11 0618) pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Pierre «Pete» Morin de l'arrondissement de Lachine;
2- d'accorder à Constructions Lavacon inc. le surplus contractuel de 275 000 \$, majorant ainsi le montant total du contrat de 8 866 763,38 \$ à 9 141 763,38 \$, taxes incluses;
3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité. 20.036 1120765002
CE12 0826
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal ;
4- d'autoriser le transfert de 250 000 \$, taxes incluses, du poste « dépenses incidentes » vers le poste « travaux contingents » à Constructions Lavacon inc. (CM11 0626) pour les travaux de mise aux normes de l'aréna Père-Marquette de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie;
5- d'accorder à Constructions Lavacon inc. le surplus contractuel de 250 000 \$, majorant ainsi le montant total du contrat de 8 689 188,22\$ à 8 939 188,22\$, taxes incluses;
6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.037 1120765003

3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Vu la résolution CA12 29 0159 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 22 mai 2012.

Il est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 250 493,90 \$, taxes, contingences et frais incidents inclus, représentant 76,72 % du coût total du contrat pour des travaux de réhabilitation de la chaussée, de remplacement de la conduite d'aqueduc et domestique, des branchements d'aqueduc et d'égouts domestiques, pavage, bordures, trottoirs et travaux connexes dans la 3^e Avenue Sud, entre le boulevard Gouin et la rue Centre-Commercial, dans la 17^e Avenue, entre la 14^e Rue et la 10^e rue, et dans la rue Prince, entre la rue Dollard et Dollard;
- 2- d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 599 945,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-12-07;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.			
20.038	1123903021			
		 	 	 •

CE12 0828

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense de 1 421 755,20 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans le boulevard De Maisonneuve, du boulevard Décarie à l'avenue Northcliffe dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif des matériaux, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Pavages D'amour inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 200 755,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 234401;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.039	1120266034		

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 100 135,85 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs et de mails centraux, la pulvérisation et stabilisation de la chaussée existante, la pose d'un nouveau revêtement bitumineux et la mise aux norme de feux de circulation, là où requis, dans le boulevard Saint-Charles, (P.R.R. 2012 réseau artériel), dans l'arrondissement de Pierrefonds–Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Construction DJL inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 923 335,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 234201;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.040	1120266027		

CE12 0830

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense de 7 452 638,12 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de chaussée flexible, de trottoirs, de bordures, de mails centraux, d'une section d'égout et d'aqueduc, là où requis, dans le boulevard Marcel-Laurin, du boulevard de la Côte-Vertu à la rue Poirier et la mise aux normes de la signalisation lumineuse, du boulevard Saint-Louis au boulevard Henri-Bourassa, dans l'arrondissement de Saint-Laurent (P.R.R. 2012 Réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Louisbourg SBC s.e.c., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 6 348 638,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 225001;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.041	1120266039		

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal:

- 1- d'autoriser une dépense de 1 209 572,31 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la chaussée rigide en chaussée flexible, planage et revêtement bitumineux, reconstruction de trottoirs, fourniture et installation d'un système d'éclairage de rue et installation de feux de circulation, là où requis, dans la rue Iberville, de la rue Sherbrooke à l'avenue Mont-Royal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Louisbourg SBC, s.e.c. Division Construction Louisbourg, plus bas soumissionnaire

conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 124 572,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 102501;
3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.042 1120266010

CE12 0832
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
1 - d'accorder à O' Tec Technologies, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux d'inspection et le récurage du réseau d'égouts de l'agglomération de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 620 528,26 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5051-EC-11;
2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.043 1123334016

CE12 0833

II est

RÉSOLU:

- d'autoriser une dépense de 1 287 842,33 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux de réaménagement, de signalisation et d'éclairage de l'accès Émile-Journault Ouest au Complexe environnemental de Saint-Michel, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- d'accorder à Daniel Robert inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 112 987,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6287;

3-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ad	opté à l'unanimité.
20.0	<u> </u>
CE	12 0834
ll e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil municipal :
1-	d'autoriser une dépense de 1 100 192,87 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs, de bordures, d'îlots, de mails centraux et de bac de plantations et les travaux d'éclairage de rue, là où requis, dans le boulevard de l'Acadie, de la rue Arthur-Lismer à la rue Charles-Gill et des travaux de signalisation lumineuse à divers endroits à proximité dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (P.R.R 2012 - réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2-	d'accorder à BP Asphalte inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 949 692,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 250401;
3-	d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
	opté à l'unanimité. 045 1120266038
CE	12 0835
ll e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil d'agglomération :
1 -	d'autoriser une dépense de 2 853 585,23 \$, taxes incluses, pour le remplacement des vannes et l'automatisation des filtres à l'usine de traitement de l'eau de Pointe-Claire (projet 2008-21), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2 -	d'accorder à Filtrum inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 804 490,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9940;
3 -	d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Ad	opté à l'unanimité.
20.0	046 1124752001
	

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense de 392 348,05 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection de maçonnerie à la caserne de pompiers n° 4, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à 9182-9119 Québec inc. (Constructions J.B.A), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 356 680,04 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5589 ;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.	
20.047	1121035003	

CE12 0837

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 229 312,62 \$, taxes incluses, pour la reconstruction, le planage de chaussée et le revêtement bitumineux, là où requis, dans les boulevards Rosemont et Saint-Michel (P.R.R. 2012 réseau artériel), dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Louisbourg SBC s.e.c, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 153 980,62 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 250502;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.048	1120266037		

CE12 0838

II est

RÉSOLU:

- 1- d'autoriser une dépense de 1 493 894,98 \$, taxes incluses, pour des travaux complémentaires d'instrumentation et de contrôle à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Filtrum inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 418 894,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 9989;

Adopté à l'unanimité.
20.049 1122982005
CE12 0839
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
1 - d'accorder, conformément à la loi, cinq contrats de gré à gré aux firmes ci-après pour une somme maximale de 5 662 519 \$, taxes incluses, pour réaliser des travaux sur leur réseau d'utilités publiques respectif dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de la réalisation du Projet Bonaventure - Phase 1 :
 Allstream pour une somme de 183 960 \$; Bell Canada pour une somme de 2 874 375 \$; Gaz Métro pour une somme de 574 875 \$; Hydro-Québec pour une somme de 1 902 836 \$ et; Telus pour une somme de 126 473 \$;
2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité. 20.050 1121009002
CE12 0840
Il est
RÉSOLU:
1- d'autoriser une dépense de 345 187,76 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs bordures et mail central, là ou requis, dans le chemin de la Côte-de-Liesse et la 32e avenue dans les limites décrites au bordereau de soumission, dans l'arrondissement de Lachine (P.R.R 2012 réseau artériel), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2- d'accorder à Groupe Triforce Inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour somme maximale de 308 687,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 252501;
3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.051 1120266032
·

3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 d'autoriser une dépense de 8 342 219, 82 \$, taxes incluses, pour la restauration du bassin lac aux Castors dans le parc du Mont-Royal - Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;
- 2 d'accorder à Groupe Dubé et Associés inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 7 583 836,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 6335;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.		
20.052 1125191003		

CE12 0842

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1 d'autoriser une dépense de 6 000 703,32 \$, taxes incluses, pour la réfection de la toiture et de l'enveloppe à l'aréna Maurice-Richard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 d'accorder à Norgéreq Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 739 803,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5567;
- 3 d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.053	1123482002		

CE12 0843

Vu la résolution CA12 13 0125 du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard en date du 7 mai 2012;

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

1 - d'autoriser une dépense de 2 884 169,35 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de l'égout combiné et de la conduite d'eau secondaire - Rue de l'Élysée et parties des rues de Côme et La Dauversière dans l'arrondissement de Saint-Léonard, comprenant tous les frais incidents, incluant le contrôle qualitatif, le cas échéant;

- 2 d'accorder à Paysagiste S. Forget inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission augmentés du montant des contingences de 5 %, soit pour une somme maximale de 2 784 169,36 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 101-48;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.054	1122266004		

Vu la résolution CA12 29 0133 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 7 mai 2012:

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Aquaréhab Eau Potable inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage structural et travaux connexes sur les rues d'Ancourt, de Bergerac, Breault, Clark, Fleming, Grant, Hunter, Léger, Léo, Raymond, Saint-Léon et de Toulouse dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 074 034,03 \$, taxes et incidences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ST-12-06;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.055	1123903016		

CE12 0845

Vu la résolution CA12 240262 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 8 mai 2012;

II est

RÉSOLU:

- 1 d'autoriser une dépense de 5 017 134,18 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Redpath-Crescent, entre les avenues Cedar et des Pins, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais accessoires, incluant le contrôle qualitatif, le cas échéant;
- 2 d'accorder à Les Excavations Super inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit au prix total approximatif de 4 465 134,18 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 236001;

Adopté à l'unanimité.
20.056 1120266031
CE12 0846
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
1 - d'autoriser une dépense de 3 538 436,80 \$, taxes incluses, pour la conversion de la chambre de contact de la chloration en canaux à l'usine de production d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2 - d'accorder à Louisbourg SBC, s.e.c., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 460 828,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10035;
3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
20.057 1125879002

CE12 0847
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
d'approuver le projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et Neurone 3 inc. (CM11 0353) afin que le pourcentage des revenus payables par la Ville au contractant et provenant de toute vente ou location du spectacle à un tiers soit augmenté pour passer de cinq pour cent à dix pour cent.
Adopté à l'unanimité.
20.058 1125939001

CE12 0848
Il est
RÉSOLU:

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

1- d'autoriser une dépense additionnelle de 75 000 \$ pour la réalisation de fouilles archéologiques supplémentaires à la place D'Youville Ouest;

- 2- d'approuver un projet d'addenda numéro 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue avec la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière (CG11-0122), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 200 000 \$ à 2 275 000 \$;
- 3- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.
20.059 1123501001

CE12 0849
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 178 211,25 \$, taxes incluses, pour obtenir au cours de l'année 2012, une évaluation actuarielle détaillée des avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite;
2 - d'approuver le projet d'addenda numéro 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Mercer Consultation (Québec) Itée, (CG08 0648), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 574 148,24 \$ à 2 752 359,49 \$, taxes incluses;
3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement budgétaire.
Adopté à l'unanimité.
20.060 1120713002

CE12 0850
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
1- d'autoriser une dépense de 1 040 480,63 \$, taxes incluses, pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance du chantier dans le cadre de travaux de protection et de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
2- d'approuver un projet de convention par lequel Architectes Girard Côté Bérubé Dion S.E.N.C. et Les Services exp inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 971 495,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11981 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
3- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.

20.061 1120749002

CE	12 0851			
ll es	st .			
RÉ:	SOLU:			
de ı	recommander au conseil municipal :			
1-	d'approuver un projet de convention par lequel François Emond, EKM Architecture enregistré, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le réaménagement du restaurant du Jardin botanique et la surveillance des travaux de construction, pour une somme maximale de 122 842,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11997 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;			
2-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.			
Add	ppté à l'unanimité.			
20.0	62 1125991001			
CE	12 0852			
II es	st .			
RÉ	SOLU:			
de ı	recommander au conseil municipal :			
d'approuver le projet d'amendement au contrat de gestion intervenu entre la Ville de Montréal et Technoparc de Montréal pour les années 2010, 2011 et 2012 (CM09 0819) afin de réduire le montant de la contribution annuelle de 2,85 M\$ à 2,65 M\$ en 2011 et à 2,6 M\$ en 2012.				
Add	ppté à l'unanimité.			
20.0	63 1113349003 			
CE	12 0853			
ll es	st .			
RÉ	SOLU:			
de ı	recommander au conseil d'agglomération :			
1 -	de conclure une entente-cadre, d'une durée de trois ans avec le Centre de services partagés du Québec (Direction des moyens de communications - Service de placement médias) pour la fourniture de services de placement médias jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 6 000 000 \$, selon les termes et conditions formulés dans l'offre de services du CSPQ en date du 28 novembre 2011;			
2 -	d'imputer ces dépenses de communication à même les budgets de la Direction des communications ou de ses clients internes, et ce, au rythme des besoins à combler.			

Adopté à l'unanimité. 20.064 1112685002

II est

RÉSOLU:

- 1- d'approuver le projet d'entente entre l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) et la Ville de Montréal relatif au remboursement par l'UQÀM d'un montant de 64 494,82 \$ dans le cadre du réaménagement par la Ville du trottoir sur le domaine privé de l'Université jusqu'à la limite du bâtiment du Pavillon Président-Kennedy;
- 2- d'autoriser un budget de revenus et de dépenses additionnels de 64 494,82 \$ conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adop	té à l'unanimité.		
20.065	1123820006		

CE12 0855

II est

RÉSOLU:

- 1- d'approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, représentée par le Service de police de la Ville de Montréal, et Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par la Gendarmerie royale du Canada, relativement à la participation de policiers du SPVM à des missions internationales de maintien de la paix, pour une période de 3 ans, à compter du 1^{er} avril 2012 ou selon les modalités prévues à l'entente;
- 2- d'autoriser le Directeur du SPVM à signer cette entente pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3- d'autoriser le Directeur du SPVM à sélectionner un bassin de quarante-trois (43) policiers annuellement pour les prêts de service de 2012 à 2015;
- 4- d'autoriser le SPVM à servir d'intervenant dans le paiement des frais d'assurances pour les policiers quittant en mission, frais qui ont été évalués par la GRC qui a procédé par devis afin d'accorder le contrat d'assurances;
- 5- d'imputer ces revenus et dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.	
20.066	1112661001	

CE12 0856

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un financement de 2,6 M\$ annuellement à Technoparc Montréal pour ses activités, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017, dans le cadre du budget de fonctionnement;

Séance ordinaire du comité exécutif du mercredi 6 juin 2012 à 8 h	28
2- d'approuver un projet de contrat de gestion entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant modalités et les conditions de versement de ce financement;	les
3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionne	el.
Adopté à l'unanimité.	
20.067 1123907001	
20.007 1123907001	
	
CE12 0857	
02.12.0007	
Il est	
RÉSOLU:	
de recommander au conseil d'agglomération :	
1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Gestion G. Sayig inc. un terrain constitué lot 1 179 699 du cadastre du Québec, d'une superficie de 754,2 mètres carrés, situé au nord-est de	

- lot 1 179 699 du cadastre du Québec, d'une superficie de 754,2 mètres carrés, situé au nord-est de la rue de l'Inspecteur, entre la rue Saint-Paul Ouest et la rue Saint-Maurice, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour un montant de 1 000 000 \$, plus les taxes applicables, le cas échéant, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 d'identifier ledit lot, lorsqu'il sera acquis par la Ville, comme étant une partie du domaine public « rue » de la Ville;
- 3 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.068 1124435003	
CE12 0858	
II est	
RÉSOLU:	

- 1- d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, à des fins de rue, six lots d'une superficie de 3 812,4 mètres carrés, constitués des lots 1 249 814, 1 619 285, 1 619 286, 1 619 287, 1 619 288, 1 619 289 du cadastre du Québec, situés le long du boulevard Maurice-Duplessis, de la 89^e Avenue à la rue Olivier-Lejeune, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, dans le cadre des travaux de parachèvement du boulevard Maurice-Duplessis, pour la somme de 205 180 \$ plus les taxes applicables, et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.	
20.069 1121195002	

II est

RÉSOLU:

- 1 de modifier le niveau décisionnel du dossier ayant fait l'objet d'une résolution CM12 0625, adopté à la séance du conseil municipal du 14 mai 2012;
- 2 d'ajouter à la carte des conduites d'eau de l'agglomération la conduite acquise.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 3 d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Sa Majesté la Reine du Chef du Canada la propriété du lot 3 731 871 du cadastre du Québec, pour la somme de 1 \$, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 4 d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de la société Aéroports de Montréal (ADM) des infrastructures construites par cette dernière afin de desservir le lot 3 731 871 du cadastre du Québec, pour la somme de 2 982 288,24 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 5 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.
20.070 1113235003

CE12 0860
II est
RÉSOLU:
d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal cède à M. Bilal Bakan tous les droits, titres e intérêts qu'elle peut détenir dans le lot 1 299 920 du cadastre du Québec situé à l'ouest de l'avenue Pigeon, entre les rues Forest et d'Amiens, dans l'arrondissement de Montréal-Nord et ce, à titre gratuit selon les termes et conditions stipulés audit projet d'acte.
Adopté à l'unanimité.
20.071 1111195006

CE12 0861
II est

,

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- d'approuver un projet d'acte de vente par lequel la Ville vend de gré à gré à l'Agence métropolitaine de transport un terrain situé au sud de la voie ferrée, à l'est du boulevard de l'Acadie et au nord de la rue de Louvain Ouest, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, constitué du lot 1 488 901 du cadastre du Québec, au prix de 85 000 \$, plus les taxes applicables et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2-	d'imputer ce revenu conformément aux imputations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	072 1110827009
	
CE	12 0862
II e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil municipal :
1-	d'approuver une projet d'acte par lequel la Ville vend de gré à gré à 9235-5429 Québec inc., un terrain vacant constitué du lot 1 573 927 du cadastre du Québec, situé sur le versant ouest de la rue Turcot, entre les rues Saint-Rémi et Bourassa, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour un montant de 85 000 \$, plus les taxes si applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
2-	d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	73 1110292005
CE	12 0863
II e	st
RÉ	SOLU:
de	recommander au conseil municipal :
1-	de fermer et retirer du registre du domaine public le lot 4 657 554 du cadastre du Québec;
2-	d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend, de gré à gré, à Mission Bon Accueil, aux fins d'assemblage, le lot 4 657 554 du cadastre du Québec situé à l'intersection nord-est des rues Acorn et De Courcelle, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, pour la somme de 39 700 \$, plus taxes applicables, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
3-	d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	074 1120292002

CE	12 0864
II es	et
RÉ	SOLU:
de ı	recommander au conseil municipal :
1-	de fermer, comme domaine public, le lot 4 399 769 du cadastre du Québec;
2-	d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à 9179-4495 Québec inc., un terrain constitué du lot 4 399 769 du cadastre du Québec, situé sur le boulevard Gouin, à l'est du boulevard Rivière-des-Prairies, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 106 000 \$, plus taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions prévus dans le projet d'acte;
3-	d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	75 1100292008
CE [,]	12 0865
II es	st est
RÉ	SOLU:
de ı	recommander au conseil municipal :
1-	d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à 9200-2096 Québec inc. un terrain vague situé entre les rues Notre-Dame et Victoria, du côté ouest de la 18 ^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, constitué du lot 4 851 474 du cadastre du Québec, pour la somme de 95 819,16 \$, plus les taxes, si applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
2-	d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Add	opté à l'unanimité.
20.0	76 1121368007
CE [,]	12 0866
ll es	et e e e e e e e e e e e e e e e e e e
RÉ	SOLU:
l'im	utoriser la Société d'habitation et de développement de Montréal à vendre sa quote-part de 50 % de meuble sis au 37-39 Notre-Dame Ouest, soit le lot 1 180 955 au cadastre du Québec, à la Société en n collectif Édifice Le Coin, au prix de son offre pour cette quote-part, soit 350 000 \$.

20.077 1120341001

Adopté à l'unanimité.

II est

RÉSOLU:

- 1- d'approuver un projet de 6^e convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Gestions Planeta S.E.C., pour une période additionnelle d'un an à compter du 1^{er} avril 2012, un local dans l'immeuble situé au 2120, rue Sherbrooke Est, d'une superficie de 173,73 m², utilisé pour les besoins du bureau du Programme d'aide au personnel policier du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer annuel de 46 333,19 \$, incluant les taxes, selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'ajuster la base budgétaire du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, Direction des stratégies et transactions immobilières, pour l'année 2013, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. La facturation immobilière sera également ajustée en conséquence.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.078	1124565003		

CE12 0868

II est

RÉSOLU:

- 1 d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue de Cie d'investissements Tynevale inc., pour une période de neuf ans, à compter du 1^{er} janvier 2013, un espace d'une superficie de 762,79 mètres carrés, situé au 6680 Sherbrooke Est et utilisé pour les besoins du poste de quartier 48 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), moyennant un loyer total de 2 067 427,79 \$, incluant les taxes, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2 d'autoriser à cette fin le coût des travaux d'aménagement, payable en 2012, au locateur Cie d'investissements Tynevale inc., représentant un montant de 977 287,50 \$ auquel s'ajoutent des contingences et des incidences d'un montant de 127 047,38 \$, pour une dépense maximale de 1 104 334,88 \$;
- 3 d'autoriser une dépense d'entretien ménager effectuée par la Direction des immeubles, pour la durée du terme, pour un montant total de 424 775,14 \$;
- 4 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel après avoir opéré le virement budgétaire;
- 5 d'ajuster la base budgétaire du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, Direction des stratégies et transactions immobilières et de la Direction des immeubles, pour les années 2013 et suivantes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Pour les années subséquentes, les augmentations du loyer devront être assumées par le SPVM à même l'enveloppe budgétaire qui lui sera octroyée. La facturation immobilière sera également ajustée en conséquence.

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 d'approuver le projet de deuxième convention de modification de bail par lequel la Ville de Montréal loue de Les Constructions 2001 inc., pour une période d'un an et cinq mois à compter du 1^{er} juillet 2012, des locaux d'une superficie de 333,15 mètres carrés, situés au 5000 rue d'Iberville, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer annuel de 37 975,74 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés dans le projet de convention;
- 2 d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3 d'ajuster la base budgétaire du Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles, Direction des stratégies et transactions immobilières, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Pour les années subséquentes, la facturation immobilière sera ajustée et le Service de police assumera le loyer à même son enveloppe budgétaire.

Adopt	é à l'unanimité.		
20.081	1121769002		

CE12 0870

Il est

RÉSOLU:

1. d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 195 500 \$, aux organismes ciaprès désignés, pour l'année 2012, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives communautaires liées à la diversité ethnoculturelle :

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT RECOMMANDÉ
1, 2, 3 Go! St-Michel / Femmes-relais	2 500 \$
Accès Bénévolat	3 000 \$
Action Communiterre	3 000 \$
Alliance Familles-École	1 000 \$
Alliance socioculturelle et aide pédagogique (ASAP)	2 000 \$
Arc En Ciel d'Afrique	2 000 \$
Y des femmes de Montréal (Association chrétienne des jeunes femmes de Montréal)	2 000 \$
Association coopérative d'économie familiale du Nord de Montréal	3 000 \$
Association des parents et amis des victimes du génocide au Rwanda (Page-Rwanda)	1 000 \$
Association Initiatives et changement (Canada)	1 000 \$
Association des Philippins de Montréal et des banlieues	
(F.A.M.A.S.)	1 000 \$
Association jamaïcaine de Montréal Inc.	3 000 \$
Association récréative Milton-Parc	3 000 \$
Association Rocade	2 000 \$
Au rendez-vous des cultures	3 000 \$
Baobab familial	500 \$
Camp Cosmos	3 000 \$
Carrefour communautaire de Rosemont, L'entre-gens inc.	500 \$
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	3 500 \$
Carrefour jeunesse-emploi de Côte-des-Neiges (CJECDN)	3 000 \$

Carrefour populaire Saint-Michel	500 \$
Centre africain de développement et d'entraide Inc.	1 000 \$
Centre canadien d'œcuménisme	2 000 \$
Centre communautaire Mountain Sights	3 000 \$
Centre d'accueil et de référence sociale et éco. pour immigrants	2.000 #
(CARI Saint-Laurent)	3 000 \$
Centre d'aide aux familles latino-américaines	3 000 \$
Centre d'alphabétisation communautaire et d'insertion sociale du Québec (CACISQ)	3 500 \$
Centre de loisirs communautaire Lajeunesse Inc.	1 000 \$
Centre de services et d'intégration des minorités culturelles	1 000 ψ
(C.S.I.M.C.)	2 000 \$
Centre des jeunes Saint-Sulpice	500 \$
Centre humanitaire d'organisation, de ressources et de référence	
d'Anjou	3 000 \$
Centre d'initiatives pour le développement communautaire l'Unité	2 500 \$
Clowns sans frontières	3 000 \$
Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre	500 \$
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent	500 \$
Communauté sépharade unifiée du Québec	3 000 \$
Congrès national des Italo-canadiens – Québec	2 000 \$
Conseil canadien pour les réfugiés	3 500 \$
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce Inc	3 000 \$
Corporation de dév. écon. Com. de LaSalle-Lachine (CDEC	
LaSalle-Lachine) Inc.	3 000 \$
Dépôt alimentaire NDG	2 000 \$
Dulcinée Langfelder & Cie	1 000 \$
Engrenage noir	3 500 \$
Entraide Bois-de-Boulogne	1 500 \$
Famille pour l'entraide et l'éducation des jeunes adultes (FEEJAD)	3 000 \$
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	3 000 \$
Fondation internationale Azzahra Inc.	500 \$
Fondation Jeunes étoiles	3 500 \$
Fusion Folklorique Renaître-Rayen	1 000 \$
Héberjeune de Parc-Extension	3 000 \$
Hippy-Québec	1 000 \$
Institut Pacifique	3 000 \$
Jamaican Canadian Community Women's League of Montreal	2 000 \$
Je passe partout- Services de soutien scolaire et d'intervention	2 000 ψ
familiale	2 000 \$
Jeunesse en action – communauté Penuel	2 000 \$
Jeunesse Sawa Canada	2 000 \$
La Fédération des organismes de Trinidad et Tobago du Québec	3 000 \$
La Ligue des Noirs du Québec	3 000 \$
La Maison bleue : Milieu de vie préventif à l'enfance	3 500 \$
La Maison des jeunes «Par la grand'porte»	2 000 \$
La maison des parents de Bordeaux-Cartierville	3 000 \$
Le centre de ressources sur la non-violence (C.R.N.V.) Inc.	2 000 \$
Le Conseil des Éducateurs Noirs du Québec Inc.	3 000 \$
Le Projet Harmonie	3 000 \$
L'unité d'intervention mobile l'Anonyme inc	3 000 \$
La Maison des jeunes de LaSalle	3 500 \$
Maison des jeunes de Saint-Laurent	2 000 \$
Maison de jeunes de Saint-Léonard	2 000 \$
Orchestre symphonique des musiciens et musiciennes du monde	2 000 #
de Montréal	3 000 \$ 3 500 \$
Oxy-jeunes Pause Famille Inc.	2 000 \$
Prévention Sud-Ouest	500 \$
Projet Refuge	2 000 \$
	2 000 ψ

PROMIS (Promotion- Intégration – Société nouvelle)	3 500 \$
Radio Chalom	2 000 \$
REPAF – Réseau des entrepreneurs et professionnels africains	500 \$
REPÈRE – Relation d'entraide pour une paternité renouvelée	3 000 \$
Réseau international des Familles pour le Développement	
Durable	2 000 \$
Ressource Action-alimentation Parc-Extension	500 \$
ROCHA (Reg.des organismes et des citoyens et citoyennes	
humanitaire d'Anjou)	1 000 \$
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée Inc.	3 500 \$
Solidarité Ahuntsic	1 000 \$
Théâtre Teesri Duniya	3 000 \$
Toxique Trottoir	3 000 \$
Trans-art 2000	2 000 \$
Vivre Saint-Michel en santé	2 500 \$
Vues d'Afrique	3 500 \$
TOTAL	195 500 \$

2. d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.	
20.082	1120340001	

CE12 0871

II est

RÉSOLU:

- 1- d'accorder, pour une période additionnelle de cinq ans, un soutien financier annuel de 100 000 \$, soit pour les années 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 à l'Orchestre symphonique de Montréal, pour favoriser l'accès à la culture et le rayonnement international de Montréal, métropole culturelle;
- 2- d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.		
20.083	1114320006		

II est

RÉSOLU:

1- d'autoriser un soutien financier de 92 920,80 \$ au quatre (4) organismes montréalais ci-après désignés, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel 2008-2011 pour huit (8) projets, au montant indiqué en regard de chacun d'eux :

Programme d'interprétation animée

Organisme	Projet	Montant accordé
Corporation de la Chapelle Notre- Dame-de-Bon-Secours et du Musée Marguerite-Bourgeoys	Les Choralies de la Chapelle Notre- Dame-de-Bon-Secours	11 694,40 \$
Corporation de la Chapelle Notre- Dame-de-Bon-Secours et du Musée Marguerite-Bourgeoys	Rendez-vous Gospel	6 826,40 \$
SOUS-TO TAL		18 520,80 \$
Pointe-à-Callière, mus ée d'arché ologie et d'his toire de Montréal	Le Marché public de Pointe-à- Callière dans l'ambiance du 18e siècle	15 000,00 \$
Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	Les Symphonies portuaires de Pointe-à-Callière, édition 2013	15 000,00 S
SOUS-TO TAL		30 000,00 \$
Château Ramezay - Musée et site historique de Montréal	Autour du foyer Traditions du temps des fêtes	13 900,00 \$
Château Ramezay - Musée et site historique de Montréal	Espèces de courges	13 000,000 \$
Château Ramezay - Musée et site historique de Montréal	Suivez le chef!	15 000,00 \$
SOUS-TO TAL		41 900,00 \$
Société historique de Montréal	La commémoration de l'annivers aire de la fondation de Montréa l	2 500,00 \$
SOUS-TO TAL		2 500,00 \$
TOTAL		92 920,80 \$

- 2- d'approuver les projets de protocoles d'entente entre la Ville de Montréal et les organismes établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.	
20.084	1120083004	

CE12 0873

II est

RÉSOLU:

de recommander au conseil municipal :

1- d'accorder un soutien financier de 400 000 \$ à Montréal en histoires, à même l'enveloppe de 140 M\$ de l'Entente avec le gouvernement du Québec, visant à appuyer la mise en oeuvre de la stratégie de développement « Imaginer - Réaliser Montréal 2025 »;

- 2- d'approuver le projet de protocole d'entente entre la Ville et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier, conditionnellement à l'approbation du dossier 1124784006 soumis au conseil d'agglomération le 21 juin 2012;
- 3- d'autoriser un budget de dépenses équivalent aux revenus additionnels de 400 000 \$;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.
20.085 1124320003
CE12 0874
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
d'approuver un projet de convention intitulé « Modification au contrat no 09-11142 » dans le cadre du contrat accordé à GEEP Écosys inc. (CG10 0093), pour le conditionnement et le traitement de produits électroniques issus des technologies de l'information et des communications (TIC) en fin de vie utile, afin que les services prévus au contrat soient sans aucun frais pour la Ville pour la période du 1 ^{er} mars au 31 décembre 2012, selon les termes et conditions stipulés audit projet de convention.
Adopté à l'unanimité.
20.086 1110793008

CE12 0875
II est
RÉSOLU:
d'autoriser l'éditeur scolaire Chenelière Éducation à reproduire, sans frais, des extraits du document intitulé « Processus d'utilisation de la ligne éthique du contrôleur général » pour les inclure dans sa deuxième édition du manuel intitulé « Comportement organisationnel » qui paraîtra à l'automne 2012.
Adopté à l'unanimité.
20.087 1120422002

Adopté à l'unanimité.

30.003 1123779002

Vu la résolution CA12 170151 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en date du 7 mai 2012;			
Il est			
RÉSOLU:			
de recommander au conseil municipal :			
d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par l'article 32,3 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> , pour l'installation d'un réseau de drainage unitaire sur l'avenue Isabella (lot 2 347 769) à l'ouest de l'avenue Clanranald dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.			
Adopté à l'unanimité.			
30.001 1112559002			
			
CE12 0877			
Il est			
RÉSOLU:			
de recommander au conseil municipal :			
d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par l'article 32,3 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> , pour la réalisation de branchements souterrains avec le réseau d'égout lors de la construction d'un terminus d'autobus prévu comme mesure de mitigation des travaux du projet de l'échangeur Turcot.			
Adopté à l'unanimité.			
30.002 1124728005			
			
CE12 0878			
Vu la résolution CA12 170164 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce en date du 7 mai 2012;			
Il est			
RÉSOLU:			
de recommander au conseil municipal :			
d'autoriser la démolition du bâtiment existant au 5300, chemin de la Côte-des-Neiges situé dans le site du patrimoine du mont Royal, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.			

,	
RÉSOLU	•
INLOCEO	٠

Il est

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'approuver la programmation de travaux d'infrastructures d'eau d'agglomération admissibles au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités volet 1.4 visant l'implantation d'instruments de mesure de la distribution et de régulation de la pression sur le réseau d'aqueduc;
- 2- d'autoriser le Service de l'eau à soumettre ladite programmation au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Adopté à l'unanimité.
30.004 1121158002

CE12 0880
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
d'adopter la nouvelle Politique de signalisation touristique de la Ville de Montréal.
Adopté à l'unanimité.
30.005 1120779002

CE12 0881
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
d'adopter la Résolution établissant le quote-part pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2011).
Adopté à l'unanimité.
30.006 1120376001

CE	12 0885		
ΙI e	st		
RÉ	SOLU:		
de	recommander au conseil d'agglomération :		
go	d'approuver la programmation supplémentaire de projets liés au protocole d'entente de 140 M\$ avec le gouvernement du Québec pour les projets inclus dans la stratégie « Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » par l'ajout du projet de la phase 2 de Montréal en histoires.		
Ad	opté à l'unanimité.		
30.	012 1124784006		
			
CE	12 0886		
ΙΙ e	st		
RÉ	SOLU:		
1-	d'autoriser le paiement de 12 800 € (17 000 \$ CAN approximativement) aux fins de la cotisation de la Ville de Montréal, pour l'année 2012, à l'Association mondiale des grandes métropoles (Métropolis), incluant la cotisation à Cités et gouvernements locaux unis (CGLU);		
2-	d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.		

30.013 1121294003

Adopté à l'unanimité.

Vu la résolution CA12 10 173 du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord en date du 8 mai 2012;

II est

RÉSOLU:

CE12 0887

de recommander au conseil d'agglomération :

de ratifier la nomination des membres ci-dessous nommés au Conseil d'administration du Centre local de développement de Montréal-Nord, pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 :

Membres votants:

- M. Serge Geoffrion directeur d'arrondissement- arrondissement de Montréal-Nord / collège municipal;
- M. Jean-Marc Gibeau conseiller- arrondissement de Montréal-Nord / collège municipal;
- Mme Chantal Rossi conseillère- arrondissement de Montréal-Nord / collège municipal;
- M. Marc Chevrier directeur général- La Cie J. Chevrier instruments inc / collège affaires;
- Mme Gaetana Colella vice présidente Au soin d'une vie / collège affaires;
- M Guillaume Pineault Directeur de comptes- marché commercial et industriel Centre financier aux entreprises Desjardins de l'Est de Montréal / collège coopératif financier;
- Mme Brunilda Reyes- directrice- Les Fourchettes de l'Espoir Montréal-Nord / collège économie sociale
- M. Pierre Boulay directeur général- commission scolaire de la Pointe de l'Île / collège institutionnel;

Membres non votants:

- Mme Lynda Boudreau directrice Centre local d'emploi de Montréal-Nord / membre d'office;
- M. Serge Daigle directeur Bureau de député de Bourassa -Sauvé / membre d'office;
- M. Hugues Chantal directeur Aménagement urbain et services aux entreprises arrondissement de Montréal-Nord / membre d'office; M. Jean Touchette directeur CLD de Montréal-Nord / membre d'office.

Adopté à l'unanimité.
30.014 1121933003

CE12 0888
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
de nommer mesdames Nelly Zarfi, Cathy Wong et Marianne Carle-Marsan, à titre de membres du Conseil des Montréalaises, pour un premier mandat se terminant en juin 2015.
Adopté à l'unanimité.
30.015 1124233003

CE12 0889
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
de reconduire, pour une période de trois ans, les mandats de M. Robert Labelle, de Mme Myrlande Myrand et de M. Alain Tassé à titre de membres du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM).
Adopté à l'unanimité.
30.016 1120640003

CE12 0890
Il est
RÉSOLU:

1- de nommer, pour une durée de deux ans, à compter du 20 juin 2012, M. Robert Paradis, à titre de membre régulier du Conseil du patrimoine de Montréal;

de recommander au conseil municipal :

- 2- de renouveler, pour une durée de deux ans, à compter du 1^{er} avril 2012, M. Gabriel Deschambault, à titre de membre régulier du Conseil du patrimoine de Montréal;
- 3- de changer le statut de M. Jacques Lachapelle, présentement membre suppléant, à titre de membre régulier à compter du 20 juin 2012, au terme de son premier mandat (CM11 0292).

Adopte	é à l'unanimité.	
30.017	1123643002	

Il est

RÉSOLU:

d'autoriser l'occupation du domaine public par la fermeture du boulevard René-Lévesque, entre les rues Guy et University, entre 12 h et 16 h, pour la tenue de l'événement la « Carifiesta », le samedi 7 juillet 2012, ainsi que le boulevard René-Lévesque, entre les rues Saint-Mathieu et Guy, comme zone de montage de 8 h à 12 h.

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de protocole d'entente de soutien technique entre la Ville de Montréal et l'Association des festivités culturelles des Caraïbes relativement à la tenue de l'événement la Carifiesta, le samedi 7 juillet 2012.

Adopt	é à l'unanimité.		
30.018	1120176001		

CE12 0892

II est

- 1- d'autoriser, à la demande du Comité de la Fête nationale de la St-Jean inc., la tenue de l'événement « Le défilé des Géants de la Fête nationale » sur les sites suivants :
 - mise en place: montage dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal sur la rue Fullum, entre les rues Mont-Royal et Sherbrooke, sur la rue Marie-Anne, entre les rues Chapleau et Cartier, sur la Terrasse Mercure, entre les rues Sherbrooke et Rachel et sur la rue Messier, entre les rues Sherbrooke et Rachel;
 - le défilé : dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Ville-Marie, de Rosemont-La-Petite-Patrie et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, en direction du parc Maisonneuve, traversant la rue Sherbrooke, à partir de la rue Fullum jusqu'au boulevard Pie-IX;
 - le démantèlement : dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sur le boulevard Pie IX vers le sud, la rue Hochelaga vers l'est, la rue Desjardins vers le sud et la rue Sherbrooke à l'est de la rue Viau.

- 2- d'autoriser, le 24 juin 2012, la fermeture des voies publiques comme suit :
 - site de montage du défilé, de 7 h à 19 h, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, la rue Cartier, entre les rues Simard et Marie-Anne, la rue Messier, entre les rues Sherbrooke et Mont-Royal, la rue Fullum, entre les rues Mont-Royal et Sherbrooke, la rue Marie-Anne, entre les rues Cartier et Chapleau, la Terrasse Mercure, entre les rues Fullum et Chapleau et la rue Latreille entre Papineau et Cartier;
 - le défilé, de 12 h 15 à 16 h, dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Ville-Marie, de Rosemont–La-Petite-Patrie et de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve; sur la rue Sherbrooke, entre l'avenue De Lorimier et le boulevard Pie-IX;
 - le démantèlement de 12 h 15 à 16 h, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, sur le boulevard Pie-IX, entre les rues Rachel et Hochelaga, la rue Hochelaga, entre le boulevard Pie-IX et la rue Desjardins, la rue Desjardins, entre les rues Rouen et Hochelaga, la rue Bourbonnière, entre les rues Sherbrooke et Hochelaga, la rue Hochelaga, entre la rue Desjardins et le boulevard Pie-IX et la rue Jeanne-D'Arc, entre les rues Pierre-de-Coubertin et Sherbrooke;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de protocole de soutien technique entre la Ville de Montréal et le Comité de la Fête nationale de la St-Jean inc., afin d'assurer un soutien technique lors de la tenue du « Défilé des Géants de la Fête nationale», le 24 juin 2012.

Adopte	é à l'unanimité.			
30.019	1120677001			

CE12 0893

II est

- 1- d'autoriser l'occupation du domaine public par le « Festival Juste pour rire » du 8 juillet au 3 août 2012, incluant les périodes de montage et de démontage sur un seul site unifié connu sous la dénomination de « Quartier des spectacles », quadrilatère délimité par les rues De Maisonneuve, René-Lévesque, Bleury et Saint-Urbain, incluant les places, les parcs, les rues et le parcours des Jumeaux le 22 juillet:
 - Mise en place : rue Jeanne-Mance, entre les rues De Maisonneuve et Sainte-Catherine et De Maisonneuve, entre Bleury et Jeanne-Mance;
 - Départ : intersection de la rue Sainte-Catherine et Jeanne-Mance;
 - Parcours du défilé : rue Sainte-Catherine direction Est, rue Sanguinet direction Nord, rue Émery direction Est, rue Saint-Denis, direction Sud, rue De Maisonneuve, direction Ouest, rue Saint-Laurent direction Sud, rue Sainte-Catherine, direction Ouest, rue Jeanne-Mance pour terminer à la Place des Festivals;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Montréal Complètement Cirque » du 27 juin au 16 juillet 2012, incluant les périodes de montage et de démontage sur un seul site unifié connu sous la dénomination de « Quartier des spectacles », quadrilatère délimité par la rue Saint-Hubert et la rue Sanguinet, entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine, incluant les parcs, les places et les rues;
- 3- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Terra Karnaval » le 14 juillet 2012, incluant la période de montage le 13 juillet sur le parcours du défilé de la rue Sainte-Catherine entre les rues Bishop et Bleury, incluant la mise en place sur la rue Bishop, entre les rues de Maisonneuve et Sainte-Catherine;
- 4- d'autoriser l'occupation du domaine public par le « Festival Nuits d'Afrique » du 15 au 27 juillet 2012, incluant les périodes de montage et de démontage sur un seul site unifié connu sous la dénomination de « Quartier des spectacles », quadrilatère délimité par les rues : De Maisonneuve et René-Lévesque, entre Saint-Urbain et Saint-Laurent, incluant les parcs, les places et les rues;

5- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Présence autochtone » du 31 juillet au 8 août 2012, incluant les périodes de montage et de démontage sur un seul site unifié connu sous la dénomination de « Quartier des spectacles », quadrilatère délimité par les rues De Maisonneuve et Sainte-Catherine, entre les rues Bleury et Jeanne-Mance, et le parcours du défilé le 4 août, départ Square Philips, rue Sainte-Catherine direction Est, arrivée Place des festivals, incluant les parcs, les places et les rues;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver les projets de protocoles de soutien technique entre la Ville de Montréal et le « Festival Juste pour Rire », « Montréal complètement cirque », « TerraKarnaval », « Festival Nuits d'Afrique » et « Présence autochtone » afin d'assurer le soutien technique de la tenue des festivals.

Adopté à l'unanimité.	
30.020 1121508003	
CE12 0894	

Il est

RÉSOLU :

de mandater la Direction générale pour :

- 1- définir le processus administratif approprié afin que les unités d'affaires de la Ville de Montréal rappellent aux cadres leurs obligations après-emploi au moment de leur départ;
- 2- présenter un dossier décisionnel portant sur les amendements requis aux documents suivants afin que le paragraphe 2 de l'article 15.1 desdites conditions s'applique à tous les cadres :
 - conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs;
 - politique régissant la rémunération et les conditions et avantages des membres de l'état-major du Service de sécurité incendie de Montréal;
 - politique régissant la rémunération et les conditions et avantages des cadres contractuels;
- 3- de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission de la présidence du conseil sur le resserrement des règles éthiques après-emploi applicables aux cadres administratifs.

Adopté à l'unanimité.	
30.021 1122714003	

CE12 0895

II est

- 1 de mandater la direction générale à l'effet de :
 - favoriser l'économie d'eau potable en :
 - poursuivant le développement de programme d'économie d'eau potable au niveau municipal;
 - poursuivant les travaux avec le MAMROT et les autres organismes compétents afin que soient instaurés des règlements et programmes de construction et d'habitation favorisant l'économie d'eau potable;
 - poursuivre les travaux de révision de la réglementation afin de favoriser une meilleure gestion des eaux pluviales;

- poursuivre le programme d'implantation des ICI, en visant à le compléter à l'intérieur d'une période de 5 ans, notamment :
 - en établissant un calendrier de déboursés et une stratégie de financement imputant la totalité des coûts aux ICI;
 - en analysant la responsabilité de gestion du programme;
 - en favorisant le partage des informations recueillies par les compteurs entre toutes les villes de l'agglomération, afin d'obtenir le portrait le plus complet possible des usages de l'eau;
- entreprendre la mise en œuvre du programme d'optimisation du réseau tel que préconisé dans le rapport du comité de suivi, et faire rapport annuellement à la commission, à compter de l'été 2013, du déroulement des projets pilotes, incluant les études coûts/bénéfices;
- poursuivre les discussions avec le Gouvernement du Québec afin d'obtenir un appui financier à la réalisation du plan stratégique de l'eau;
- 2 de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération la réponse du comité exécutif au rapport de la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs sur la nouvelle stratégie de l'eau;

de recommander au conseil d'agglomération :
3 - d'approuver la vision globale sur 10 ans de la Stratégie montréalaise de l'eau ainsi que ses objectifs stratégiques;
 4 - d'appliquer le plan de financement prévu ayant comme objectif l'autofinancement intégral de la gestion montréalaise de l'eau en 2020.
Adopté à l'unanimité.
30.022 1122714002

CE12 0896
II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil d'agglomération :
1- d'autoriser une dépense de 3 812 300,94 \$, taxes incluses, pour l'acquisition de 7 camions autopompes, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Maxi-Métal inc. (CG12 0079);
2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
30.023 1123838009

Séance ordinaire du comité exécutif du mercredi 6 juin 2012 à 8 h	47
CE12 0897	
II est	
RÉSOLU :	
de recommander au conseil d'agglomération :	
1 - d'autoriser une dépense de 420 000 \$, taxes incluses, pour la rétention de services pspécialisés afin de compléter les travaux portant sur les données géomatiques, technologique et le portefeuille d'applications, dans le cadre du projet Harme applications, données et technologies géomatiques, conformément à l'entente-cadre int la Ville et Fujitsu Conseil (Canada) Inc. (CG08 0108), majorant ainsi le montant total or requis pour ce projet de 190 006,28 \$ à 1 086 470,47 \$, taxes incluses;	l'infrastructure onisation des tervenue entre
2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier	décisionnel.
Adopté à l'unanimité.	
30.024 1115836001	
CE12 0898	
II oot	
Il est RÉSOLU :	
de recommander au conseil d'agglomération :	
1 - d'autoriser une dépense de 373 761,30 \$, taxes incluses, pour la rétention de services papécialisés afin de compléter les travaux nécessaires à la réalisation des interfaces en Kronos et les systèmes de paie, dans le cadre de la réalisation du projet Kronos, co l'entente-cadre intervenue entre la Ville et Conseillers en gestion et information (CG08 0071), majorant ainsi le montant total des honoraires requis pour ce projet de 1 115 053,76 \$, taxes incluses;	tre le système nformément à que CGI inc.
2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossie	r décisionnel.
Adopté à l'unanimité.	
30.025 1123313001	
CE12 0899	
II est	
RÉSOLU:	
 1- d'autoriser une dépense de 483 738,92 \$, taxes incluses, pour le paiement de la mise équipements et des logiciels du système de radiocommunications au Centre de service Québec (CSPQ); 	
2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier	décisionnel

Adopté à l'unanimité. 30.026 1123490002

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

II est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
d'approuver le projet de garantie de la Ville de Montréal à l'effet de garantir le prêt de 17 856 616 Scontracté auprès de la Caisse Centrale Desjardins par la Société d'habitation et de développement de Montréal dans le projet du Complexe Chaussegros-de-Léry.
Adopté à l'unanimité.
30.027 1120002002

CE12 0901
II est
RÉSOLU:
de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal, le rapport financier consolidé vérifié de 2017 de la Ville de Montréal tel que produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
Adopté à l'unanimité.
30.028 1123592003

CE12 0902
II est
RÉSOLU:
de déposer à la prochaine assemblée du conseil d'agglomération, le rapport financier consolidé vérifié de 2011 de la Ville de Montréal tel que produit sur les formules prescrites par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
Adopté à l'unanimité.
30.029 1123592004

CE12 0903
II est

1- d'adopter la méthode de calcul permettant d'établir les résultats financiers de 2011 des arrondissements dans le but d'établir leur surplus de gestion;

(en milliers\$)

256,1

1761,3

- 2- d'adopter la politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier de 2011 de la Ville de Montréal;
- 3- d'adopter l'affectation d'un montant de 35 000,0 \$ (milliers de dollars) à l'équilibre budgétaire de 2012 « volet municipal »;
- 4- d'adopter les affectations de surplus suivantes dans divers dossiers :

durable

et urbain

Direction de la culture et du patrimoine

TOTAL

Service ou Direction Montant Sujet Énvironnement et développement Renflouement du Fonds d'énergie-921,9 financement desprojets d'efficacité énergét ique Matériel roulant et ateliers municipaux Fonds de location à long terme -72,9 re mbourse ment du capital par les unités d'affaires Harmonisation des régimes des retraite Service du capital humain et des 200,0 communications CE11 2116 Direction du développement économique Fonds de dynamisation de rues 310,4 commerciales CM12 0314

Entente sur le développement culturel

Report du solde non dépensé selon les

entre la Ville de Montré al et MCCCF

axes 2 et 4 de l'Entente sur le développement culturel

5- d'adopter l'affectation d'un montant de 53 252,8 \$ (milliers de dollars) et d'autoriser les transferts aux arrondissements:

CE11 1063.

(en milliers \$) Arrondissement Montant 3 511 2 Ahuntsic-Cartierville 1,187,1 Anjou Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce 2 463,6 3 410,8 Lachine LaSalle 2 950,3 Mercier-Hochelaga-Maisonneuve 5 000,1 Mon tré al-Nord 2 381,9 Outremont 2 151,1 Pierrefonds-Roxboro 4 419,4 Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles 579,2 Rosemont-La Petite-Patrie 3 3142 St-Laurent 4 471,7 St-Léonard 3 052,3 Sud-Oulest 4 206,8 3 573,9 Verdun Ville-Marie 3 349,1 Villeray–St-Michel–Parc-Extension 3 230,1 53 252,8 Total

6- de récupérer des arrondissements suivants en vertu de la « Politique d'attribution, d'utilisation et de remboursement du Fonds de soutien remboursable 2008 - Neige de la Ville de Montréal », les montants suivants (en milliers de dollars) :

Arrondissement	Montant
Anjou	656,7
Lachine	170,0
L'Île-Bizard–Ste-Geneviève	161,6
Plateau-Mont-Royal	764,6
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	846,9
TOTAL	2 599,8

7- de retourner au surplus libre - volet municipal la somme de 1 063,4 \$ affectée par l'arrondissement de LaSalle dans le dossier de Foster Wheeler;

8 - de retourner au surplus libre les surplus affectés selon la résolution CE11 1588 pour un montant de 24 189,4 \$ (en milliers \$), soit 18 406,6 au volet municipal et 5 782,8 au volet d'agglomération;
9- de transférer du surplus libre - volet municipal à la Commission des services électriques un montant totalisant 6 835,0 \$ (en milliers \$) qui provient du surplus 2011 du Fonds des conduits souterrains.
Adopté à l'unanimité.
30.030 1125205001
CE12 0904
II est
RÉSOLU:
1- d'autoriser le déplacement de M. Alan DeSousa, vice-président du comité exécutif, à Belo Horizonte, au Brésil, du 12 au 18 juin 2012, afin de participer au Congrès mondial de l'International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI);
2- d'accorder une avance de fonds au montant de 3 088,33 \$ à monsieur Alan DeSousa;
3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.
Adopté à l'unanimité.
30.033 1124538002

CE12 0905
Il est
RÉSOLU:
d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'agglomération de l'entretien du réseau principal d'agglomération à l'agglomération à l'entretien du réseau principal d'agglomération à l'agglomération à l'entretien du réseau principal d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réglement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réglement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réglement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réglement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'agglomération de l'entretien du réglement du réglement de l'entretien du réglement de l'entretien de l

une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité) .	
40.001 1125075001		

II est

RÉSOLU:

- 1- de créer, à titre gratuit, une servitude à des fins d'utilités publiques sur les lots 4 577 436 à 4 577 438 du cadastre du Québec et délimitée par les lettres ABJKA sur le plan S-160 Rivière-des-Prairies, préparé par Sylvie Gauthier, arpenteure-géomètre, dossier 20826 en date du 30 avril 2010, sous le numéro 1261 de ses minutes;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la fermeture d'une ruelle située au sud-ouest de la 63e Avenue entre la 3e Rue et le boulevard Perras, aux fins de transfert aux propriétaires riverains, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopt	é à l'unanimité.			
40.002	1114386003			

CE12 0907

II est

RÉSOLU:

1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 2- d'approuver les termes de référence des programmes réussir@montréal volets Innovation et Est;
- 3- d'allouer une somme de 1 M\$ pour chacun des PR@M (Innovation et Est), pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2012;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopte	é à l'unanimité.			
40.003	1123907004			

CE12 0908

II est

RÉSOLU:

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

40.005 1122327001	Adopté à l'unanimité.	
	40.005 1122327001	

ll act

- 1- de procéder au transfert des postes et des crédits de la Division du développement durable du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement vers le Service de la qualité de vie, sous réserve de l'adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement sur les services (12-015);
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les services (12-015) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.
40.006 1120395010

CE12 0910
Il est
RÉSOLU:
de modifier le Règlement modifiant le Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés RCE 02-004 afin d'autoriser le Directeur des transports du Service des infrastructures, du transport et de l'environnement à signer les ententes relatives à la signalisation touristique.
Adopté à l'unanimité.
40.009 1120779001
RCE 12-010

CE12 0911
Il est
RÉSOLU:
de recommander au conseil municipal :
de nommer « parc Jacques-Couture » le parc portant actuellement le nom usuel de parc Yamaska, situe du côté nord-ouest de la rue Notre-Dame Ouest, au sud-ouest de la rue Saint-Rémi, dans l'arrondissement du Sud-Ouest.
Adopté à l'unanimité.
Adopté à l'unanimité. 40.010 1114521022

Il est
RÉSOLU :
de recommander au conseil municipal :
de nommer « stade Ronald-Piché » le stade de baseball aménagé dans le parc Arthur-Therrien, entre les rues Rhéaume et Hickson, dans l'arrondissement de Verdun.
Adopté à l'unanimité.
40.011 1124521009
CE12 0913
Il est
RÉSOLU :
de recommander au conseil municipal :
de nommer « place Kate-McGarrigle » l'espace aménagé en bordure sud de l'avenue Laurier, entre les avenues Querbes et Durocher. Cette place est située sur le lot 1 350 933 du cadastre du Québec.
Adopté à l'unanimité.
40.012 1124521008
CE12 0914
Il est
RÉSOLU :
de recommander au conseil municipal :
de nommer « belvédère du Chemin-Qui-Marche » l'espace aménagé en bordure sud de la rue de la Commune Est, entre les rues Saint-Hubert et Amherst, dans l'arrondissement de Ville-Marie.
Adopté à l'unanimité.
40.013 1124521003

CE12 0915
Il est
RÉSOLU:
d'entériner la mise à la retraite de madame Carinne Clermont (matricule 2291), policière au Service de police de la Ville de Montréal, en raison d'invalidité professionnelle.
Adopté à l'unanimité.
50.001 1124297001

CE12 0916
Il est
RÉSOLU:
de nommer M. François Massé à titre d'assistant-directeur au Centre de services planification stratégique et technologiques du Service de sécurité incendie de Montréal dans la classe salariale FM11 (109 340 \$ - 136 680 \$ - 164 020 \$), à compter du 11 juin 2012 et ce, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 4.1 de la Politique de rémunération des cadres de direction (CE10 1546 et ses modifications).
Adopté à l'unanimité.
50.002 1124256001

CE12 0917
Il est
RÉSOLU:
de prendre connaissance des déploiements de policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) aux différentes missions de stabilisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire, en Afghanistan et au Congo, et ce, conformément à l'entente de cinq (5) ans entre la Ville de Montréal, représentée par le SPVM, et Sa Majesté du Chef du Canada, représentée par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), approuvée par le comité exécutif, le 16 avril 2008 (CE08 0678) :
> 3 ^e contingent en Côte d'Ivoire formé de quatre (4) policiers, du 13 octobre 2011 au 13 octobre 2012;
> 8 ^e contingent en Afghanistan formé d'une (1) policière, du 5 novembre 2011 au 5 novembre 2012;
> 1 ^{er} contingent au Congo formé de deux (2) policières, du 15 décembre 2011 au 15 décembre 2012.
Adopté à l'unanimité.
50.003 1112661002

Il est
RÉSOLU:
de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE123907001 - Approuver le projet de contrat de gestion prévoyant d'accorder un financement de 2,6 M \$ annuellement à Technoparc Montréal pour ses activités, pour la période comprise entre le 1 ^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2017, dans le cadre du budget de fonctionnement.
Adopté à l'unanimité.
60.005 1123624014

CE12 0919
Il est
RÉSOLU:
de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE123903016 - Accorder un contrat à Aquaréhab Eau Potable inc. pour des travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc par gainage structural et travaux connexes sur les rues d'Ancourt, de Bergerac, Breault, Clark, Fleming, Grant, Hunter, Léger, Léo, Raymond, Saint-Léon, de Toulouse. Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 2 074 034,03 \$, taxes incluses - Appel d'offres public ST-12-06 - 2 soumissionnaires.
Adopté à l'unanimité.
60.006 1123624015

CE12 0920
Il est
RÉSOLU:
de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE122266004 - Accorder un contrat à Paysagiste S. Forget inc. pour la reconstruction de l'égout combiné et de la conduite d'eau secondaire - Rue de l'Élysée et parties des rues de Côme et La Dauversière. Arrondissement: Saint-Léonard - Dépense totale de 2 884 169,35 \$, taxes incluses (contrat incluant des travaux contingents -5 %- de 2 784 169,36 \$ et des incidences de 100 000 \$) - Appel d'offres public 101-48 - 8 soumissionnaires.
Adopté à l'unanimité.
60.007 1123624016

est
RÉSOLU:
e prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans l adre du mandat SMCE125873001 - Accorder un contrat à Cassidian communications corp., pou acquisition, l'installation, la gestion et la maintenance d'un système évolué de radiocommunication d agglomération de Montréal (SÉRAM), pour une période de 15 ans, pour une somme maximale d 2 547 281,73 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 11-11630 - 2 soumissionnaires.
dopté à l'unanimité.
0.008 1123624017

,

Il est

CE12 0922

CE12 0921

RÉSOLU:

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE120266031 - Accorder un contrat à Les Excavations Super Inc. pour la reconstruction d'un égout unitaire (combiné) et d'une conduite d'eau secondaire dans la rue Redpath-Crescent , entre les avenues Cedar et des Pins. Arrondissement: Ville-Marie. - Dépense totale de 5 017 134,18 \$, taxes incluses (contrat: 4 465 134,18 \$ + incidences: 552 000 \$) - Appel d'offres public 236001 - 8 soumissionnaires.

Adopté à l'unanimité.	
60.009 1123624019	
CE12 0923	

II est

RÉSOLU:

de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE125879002 - Accorder un contrat à Louisbourg SBC, s.e.c., pour la conversion de la chambre de contact de la chloration en canaux à l'usine de production d'eau potable Atwater - Dépense totale de 3 538 436,80 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10 035 - 4 soumissionnaires.

Adopte a l'unanimite.	
60.010 1123624020	

II est

RÉSOLU:	
cadre du mandat SMCE121009002 Métro, Hydro-Québec et Telus pour	ort de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le - Accorder cinq contrats de gré à gré à Allstream, Bell Canada, Gaz réaliser des travaux sur leur réseau d'utilités publiques respectif dans requis en vue de la réalisation du Projet Bonaventure (phase 1) - taxes incluses.
Adopté à l'unanimité.	
60.011 1123624018	
-	
CE12 0925	
II est	
RÉSOLU:	
	nulaire de l'usage de l'eau et des annexes par le Service de l'eau au des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).
de recommander au conseil municip	pal:
de prendre connaissance du Bilan d'économie d'eau potable.	de l'usage de l'eau 2011, conformément à la Stratégie québécoise
Adopté à l'unanimité.	
60.004 1124217002	
-	
Levée de la séance à 10 h 30	
70.001	
-	
Les résolutions CE12 0787 à CE12 comme si elles l'avaient été une à u	2 0925 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées ne.
Michael Applebaum Président du comité exécutif	Colette Fraser Greffière adjointe